

FORMATION AIDE-SOIGNANT EN APPRENTISSAGE



FORMATION AIDE-SOIGNANT EN APPRENTISSAGE



Présentation du métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

Présentation du métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

⊕ DE LA FORMATION

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

- > L'apprentissage permet d'acquérir de l'expérience tout en se formant
- > Secteur porteur
- > Forte employabilité
- > Formation rémunérée
- > Enseignement en adéquation avec une première prise de poste
- > Expérience reconnue dans le milieu professionnel

NOS ATOUTS

- > Accompagnement pédagogique individualisé à l'institut de formation et chez l'employeur
- > Taux d'insertion professionnel élevé
- > Expérience professionnelle qui permet de s'insérer dans le monde professionnel rapidement
- > Statut de salarié

LES AVANTAGES DU STATUT D'APPRENTI

- > Frais de scolarité pris en charge par l'employeur*
- > Salaire non imposable
- > Congés payés
- > Cotisations à la retraite
- > Statut ouvrant à des réductions au même titre que les étudiants
- > Aide au permis

DIPLOME PRÉPARÉ

- > Diplôme d'État d'Aide-soignant (DEAS)
- > Diplôme de niveau IV

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- > Employabilité rapide
- > Aide à l'embauche

⊙ OBJECTIFS

APTITUDES

- > Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
- > Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
- > Aptitude à collaborer et à travailler en équipe

COMPÉTENCES

- > Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale
- > Évaluer l'état clinique d'une personne et mettre en place des soins adaptés en collaboration
- > Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- > Entretien de l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités
- > Travailler en équipe et traiter les informations liées aux activités de soin et à la qualité/gestion des risques

QUALITÉS REQUISES

- > Organisation
- > Rigueur
- > Écoute des besoins
- > Autonomie



⊕ DE LA FORMATION

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

- > L'apprentissage permet d'acquérir de l'expérience tout en se formant
- > Secteur porteur
- > Forte employabilité
- > Formation rémunérée
- > Enseignement en adéquation avec une première prise de poste
- > Expérience reconnue dans le milieu professionnel

NOS ATOUTS

- > Accompagnement pédagogique individualisé à l'institut de formation et chez l'employeur
- > Taux d'insertion professionnel élevé
- > Expérience professionnelle qui permet de s'insérer dans le monde professionnel rapidement
- > Statut de salarié

LES AVANTAGES DU STATUT D'APPRENTI

- > Frais de scolarité pris en charge par l'employeur*
- > Salaire non imposable
- > Congés payés
- > Cotisations à la retraite
- > Statut ouvrant à des réductions au même titre que les étudiants
- > Aide au permis

DIPLOME PRÉPARÉ

- > Diplôme d'État d'Aide-soignant (DEAS)
- > Diplôme de niveau IV

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- > Employabilité rapide
- > Aide à l'embauche

⊙ OBJECTIFS

APTITUDES

- > Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
- > Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
- > Aptitude à collaborer et à travailler en équipe

COMPÉTENCES

- > Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale
- > Évaluer l'état clinique d'une personne et mettre en place des soins adaptés en collaboration
- > Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- > Entretien de l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités
- > Travailler en équipe et traiter les informations liées aux activités de soin et à la qualité/gestion des risques

QUALITÉS REQUISES

- > Organisation
- > Rigueur
- > Écoute des besoins
- > Autonomie



CONDITIONS D'ACCÈS

MODALITÉS POUR INTEGRER LA FORMATION

- > Avoir un employeur
- > Signer un contrat d'apprentissage

PRÉ-REQUIS

- > Il est recommandé d'avoir un ordinateur

DÉLAI D'ACCÈS

- > Entre 12 et 14 semaines (entre l'inscription à la sélection et le début de la formation)



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE : RYTHME D'ALTERNANCE

- > Spécifique à chaque parcours - contacter le CFA

POUR EN SAVOIR +



<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant-en-apprentissage/>

ACCESSIBILITÉ

Conformément aux engagements pris par le CFA Santé du Centre-Val de Loire en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, cette formation est ouverte à toutes et à tous.

DES QUESTIONS ?

Notre référente handicap vous répondra :
02.47.47.74.47

EN PRATIQUE

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Contenu de la formation

- > Module 1 – Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- > Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)
- > Module 3 – Évaluation de l'état clinique d'une personne
- > Module 4 – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluations et réajustement
- > Module 5 – Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- > Module 6 – Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- > Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- > Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
- > Module 9 – Traitement des informations
- > Module 10 – Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

DURÉE DE FORMATION

- > 17 mois

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU de Tours -
2 rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Voir programme de la formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- > Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés...
- > Simulation

CONDITIONS D'ACCÈS

MODALITÉS POUR INTEGRER LA FORMATION

- > Avoir un employeur
- > Signer un contrat d'apprentissage

PRÉ-REQUIS

- > Il est recommandé d'avoir un ordinateur

DÉLAI D'ACCÈS

- > Entre 12 et 14 semaines (entre l'inscription à la sélection et le début de la formation)



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE : RYTHME D'ALTERNANCE

- > Spécifique à chaque parcours - contacter le CFA

POUR EN SAVOIR +



<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant-en-apprentissage/>

ACCESSIBILITÉ

Conformément aux engagements pris par le CFA Santé du Centre-Val de Loire en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, cette formation est ouverte à toutes et à tous.

DES QUESTIONS ?

Notre référente handicap vous répondra :
02.47.47.74.47

EN PRATIQUE

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Contenu de la formation

- > Module 1 – Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- > Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)
- > Module 3 – Évaluation de l'état clinique d'une personne
- > Module 4 – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluations et réajustement
- > Module 5 – Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- > Module 6 – Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- > Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- > Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
- > Module 9 – Traitement des informations
- > Module 10 – Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

DURÉE DE FORMATION

- > 17 mois

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU de Tours -
2 rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Voir programme de la formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- > Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés...
- > Simulation

€ RÉMUNÉRATION

16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43% du SMIC	Salaire le plus élevé entre 53% du SMIC et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du SMIC

Contact

Secrétariat CFA

☎ 02 47 47 74 47

✉ cfasante.cvl@chu-tours.fr

🌐 <https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant/>

Responsable pédagogique

Mme Catherine QUILLIO

☎ 02 47 47 78 06

✉ c.quillio@chu-tours.fr

€ RÉMUNÉRATION

16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43% du SMIC	Salaire le plus élevé entre 53% du SMIC et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du SMIC

Contact

Secrétariat CFA

☎ 02 47 47 74 47

✉ cfasante.cvl@chu-tours.fr

🌐 <https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant/>

Responsable pédagogique

Mme Catherine QUILLIO

☎ 02 47 47 78 06

✉ c.quillio@chu-tours.fr